

DEPARTEMENT  
DU RHONEDE LA COMMUNE D'YZERON  
Séance du 27 Février 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL 15	EN EXERCICE 09	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION 08

DATE DE LA CONVOCATION : 21 Février 2025
---

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-sept février à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie, sous la présidence de Madame NELIAS Agnès, Maire.

**Étaient présents :** Agnès NELIAS - Christian RULLIAT - Jocelyne DAVIRON RADIX - Fabrice FOURDIN - Fanny CHABRAN - Olivier AIGLON - Guy LHOPITAL - Virginie BLUM

**Était absent :** Pierre DURAND

**Secrétaire de séance :** Olivier AIGLON

**Date de convocation :** 21 Février 2025

D/2025-026

**Objet de la délibération :** Désignation du premier Adjoint suite à la démission de Monsieur BELTRAN et modification du tableau du Conseil Municipal

Monsieur Yves BELTRAN a souhaité démissionner de ses fonctions d'Adjoint. Sa démission a été acceptée par Madame la Préfète en date du 20 février 2025.

Monsieur BELTRAN a également souhaité démissionner de ses fonctions de Conseiller municipal, par courrier reçu en Mairie le 24 février 2025.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-4, L 2122-7, L 2122-7-2, L 2122-10 et L 2122-15,

Considérant que pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de pourvoir le poste vacant de premier Adjoint, qui devra être de même sexe que l'Adjoint démissionnaire.

Considérant qu'en cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu au scrutin secret à la majorité absolue,

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 7 voix POUR, 0 voix CONTRE, 1 ABSTENTION,**

**DECIDE** que le premier Adjoint à désigner occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant

**PROCEDE** à la désignation du premier Adjoint au Maire au scrutin secret à la majorité absolue :

Est candidat : Monsieur Olivier AIGLON

Nombre de votants : 8

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 8

Nombre de bulletins blancs et nuls : 1

Nombre de suffrages exprimés : 7

Majorité absolue : 4

A obtenu : M. Olivier AIGLON : 7 voix

**DIT** que le tableau du Conseil Municipal (en annexe) est ainsi modifié ;

Monsieur AIGLON Olivier : premier adjoint (élu par le Conseil Municipal lors de sa séance du 27 février 2025)

Madame CHABRAN Fanny : deuxième adjointe (élue par le Conseil Municipal lors de sa séance du 10 Janvier 2025)

**CHARGE** Madame la Maire de l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus



Olivier AIGLON Secrétaire		Agnès NELIAS Madame la Maire	
------------------------------	---	---------------------------------	---

Acte rendu exécutoire - 6 MARS 2025  
Après dépôt en Préfecture le : - 6 MARS 2025  
Publication ou notification du : - 6 MARS 2025  
Publication site internet le : - 6 MARS 2025  
Affichage liste des délibérations le : 04/03/2025

